

# Ordre du jour

- ▶ Actualité Cog, la charte de la parentalité
- ▶ Les échéances de complétude du bilan et du projet pluri-annuel, le comité départemental CLAS
- ▶ ELAN - le bilan 2022/2023, le projet pluri-annuel
- ▶ Le calcul du droit, le conventionnement, le paiement, les justifications/contrôle
- ▶ Les liens et coordonnées utiles

# ACTUALITE

- ▶ Actuellement, la Caisse Nationale des Allocations Familiales CNAF renouvelle, la Convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat. Celle-ci définira les nouvelles orientations pour la période 2023-2027.

# UN PROJET CLAS

- ▶ S'adresse seulement aux enfants dont un besoin a été repéré en concertation avec les parents, les acteurs locaux et établissements scolaires.
- ▶ Propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.
- ▶ Regroupe des actions centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

**Toute action relevant exclusivement de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire (qu'elle soit conduite dans un cadre individuel ou collectif) n'est pas éligible à un financement au titre de la Prestation de service Clas**

# CONDITIONS D'AGREMENT

- ▶ Respecter la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité et le référentiel Clas.
- ▶ S'adresser à un collectif d'enfants / de jeunes (du CP au lycée ) de 8 à 12 enfants maximum et leurs parents.
- ▶ Favoriser une orientation des enfants, en accord avec les parents, en lien avec les enseignants et/ou les partenaires locaux.
- ▶ Développer 2 séances hebdomadaires de 1h30 minimum par séance pour chaque collectif d'enfants et sur une période de 27 semaines de fonctionnement annuel, afin de favoriser la progression des enfants et des jeunes.
- ▶ Proposer un encadrement et une animation par au moins 2 animateurs professionnels et/ou bénévoles
- ▶ Avoir un coordinateur/référent, est chargé de l'encadrement des différents intervenants, de l'organisation des séances de connaissance des différents outils nécessaires à l'animation des actions Clas, ainsi que des échanges d'expériences entre intervenants.
- ▶ Répondre aux 4 axes du référentiel national
- ▶ Un principe de co-financement pour inscrire les projets . Le montant Caf au titre du dispositif Clas ne peut excéder 80 % du coût total annuel de fonctionnement du CLAS

# BONUS

**Le bonus « enfants »** vise à soutenir la mise en place de projets culturels et éducatifs au sein des Clas, mobilisateurs pour les enfants et les équipes, leviers essentiels à l'ouverture sur le monde et l'élargissement des centres d'intérêt des enfants. Et il présente la mise en œuvre d'au moins un des critères suivants :

- L'achat de matériel pédagogique spécifique (ordinateur...) est programmé ;
- L'action mobilise des intervenants extérieurs qui peuvent générer un coût supplémentaire à l'action ;
- Des dépenses sont engagées pour l'organisation de sorties culturelles.

# BONUS

Le **bonus « parents »** vise à renforcer les alliances avec les parents et favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant. Le projet justifie la mise en œuvre d'au moins un des points suivants :

- Des actions spécifiques d'accompagnement des parents en lien avec la scolarité sont mises en place (thématiques, accès aux droits (dossier de bourse), orientation scolaire, aide à la prise en main des usages numériques (ex : logiciel Pronote);
- Des actions sur mesure pour les publics ayant des difficultés d'usage de la langue française par exemple : public allophone, illettrisme, public ciblé par les actions éducatives familiales AEF.
- Le projet d'accompagnement des parents mobilise des intervenants extérieurs qui peuvent générer un coût supplémentaire à l'action ;



# DECLARER

Déclarations ELAN CLAS - à partir du 15 juin 2023.

Justification du bilan 2022/2023 jusqu'au 7 juillet 2023. Suivre toutes les étapes du guide ELAN "Bilan CLAS"

Demande annuelle ou pluri-annuelle de financement pour le 19 juillet 2023 . Suivre toutes les étapes du guide ELAN "Demande CLAS"

# JUSTIFICATION BILAN 2022

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the page, creating a modern, layered effect. The text is centered horizontally and vertically on the white background.

**Vous êtes concernés par la justification, si vous avez bénéficié d'une subvention de la Caf dans le cadre d'un projet Clas 2022/2023.Elle se fait via Elan**

# LA PAGE D'ACCUEIL-ESPACE PERSONNEL

**ELAN Caf** Espace porteurs

Espace personnel

Votre espace personnel : un accès rapide à votre tiers (gestionnaire), vos demandes de financement par thématique, vos fils de discussion.

**Mes informations**

COMMUNE DE COURNON D'AUVERGNE  
216301242 00014  
Commune

COMMUNE DE COURNON D'AUVERGNE  
PLACE DE LA MAIRIE  
63800 COURNON D AUVERGNE

Modifié le 22 juillet 2022 [Éditer](#)

**Mes services**

**Mes demandes d'aide**  
Déposer une demande d'aide  
Suivre mes demandes d'aide ou reprendre une saisie en cours

**Mes documents reçus**  
Accéder à mes documents reçus

**Mes justifications**  
Suivre mes demandes à justifier **1**

# JUSTIFICATION CLAS

PREREQUIT

```
graph TD; A[PREREQUIT] --> B[Veillez vous munir de l'attestation de non-changement de situation (Modèle sur le Caf.fr)]; B --> C[Des documents concernés en cas de changement]; C --> D[A la fin de chaque onglet, nous vous recommandons de cliquer sur enregistrer];
```

Veillez vous munir de l'attestation de non-changement de situation (Modèle sur le Caf.fr)

Des documents concernés en cas de changement

A la fin de chaque onglet, nous vous recommandons de cliquer sur enregistrer

Les demandes à justifier sont indiquées par la mention **A justifier**. Cliquez sur l'icône de gauche pour démarrer le dépôt du compte-rendu financier

Mes demandes à justifier

Veuillez trouver ci-dessous l'intégralité de vos demandes à justifier. Une fois justifiées, vous pourrez les retrouver dans le suivi des demandes.

Rechercher... Rechercher

Statut : Recherche par statut... Téléservice : Recherche par téléservice... Exercice : Non filtré 📅

**Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (CLAS) - COMMUNE DE COURNON D'AUVERGNE (00009275)**

🕒 Déposée le 26 août 2021 à 18:34:14 📄 Afficher l'historique

**Justification**

Demandée le 14 avril 2022 à 12:48:27

A justifier 📄 📄 📄

Votre espace personnel peut présenter des justifications "d'actions non réalisées", alors que vous n'avez pas commencé la complétude de la justification. Dans cette situation:

Cliquer sur la corbeille au bout de la ligne action pour générer le statut " A justifier"

# LES ESPACES D'EXPLICATION OU DE LIBRE EXPRESSION

- ▶ Ils sont tous à compléter en donnant un maximum de détails qualitatifs qui permettent de montrer le développement de l'action au niveau du socle et au niveau des bonus,
- ▶ Ils sont aussi présents à la partie compte de résultat pour justifier le montant indiqué en charges ou en recettes. Vous pouvez apporter les éléments d'explication à chaque ligne, au niveau de la "bulle " ou de la synthèse "complément d'information".

Dépenses Recettes **Synthèse** 1

• Synthèse

Total de dépenses

|           |             |
|-----------|-------------|
| Prévues   | 34 000.00 € |
| Réalisées | 35 550.00 € |

Compléments précisions dépenses

2

3 Il y a un déficit de 951.50 € par rapport à vos recettes.

# TELECHARGEMENT DE PIECES

- ▶ Pour transmettre les pièces justificatives, vous pouvez télécharger les documents avec une taille maximale de 5 Mo au format pdf, doc, docx, xls, xlsx, png et jpeg par document. Pour les télécharger, cliquez sur ajouter (1), enregistrer (2) et suivant (3).
- ▶ Si vous avez des outils concernant la mesure de l'assiduité ou de la progression de l'enfant, merci de bien vouloir les joindre dans [Autres pièces](#) en cliquant sur Ajouter (1.1)

**Pièces**

Précédent Suivant

Veuillez ajouter les pièces liées à la justification

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Vous pouvez déposer des documents avec les extensions suivantes:  
**pdf, doc, docx, xls, xlsx, png, jpeg,**  
**jpeg** avec une taille maximale de 5Mo par document

**Compte de résultat du projet CLAS**

Ajouter

**Autres pièces**

Joindre toute autre pièce que vous jugerez utile de porter à notre connaissance

Ajouter

Veuillez passer à la page de récapitulatif pour terminer votre justification

Précédent Enregistrer Suivant

1.1

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- ▶ Téléchargez le modèle d'attestation sur l'honneur spécifique à la justification, en cliquant sur [ici](#) (2). Veuillez remplir le document, le signer, le dater et l'enregistrer sur votre PC. Puis cliquez sur Ajouter pour télécharger le document.
- ▶ Enregistrer le récapitulatif de votre déclaration.

 **Récapitulatif**

[← Précédent](#) [Transmettre](#)

Veuillez relire vos déclarations dans le « Récapitulatif des informations saisies » avant d'attester sur l'honneur et d'appuyer sur le bouton « TRANSMETTRE ». Une fois transmise votre déclaration ne sera plus modifiable

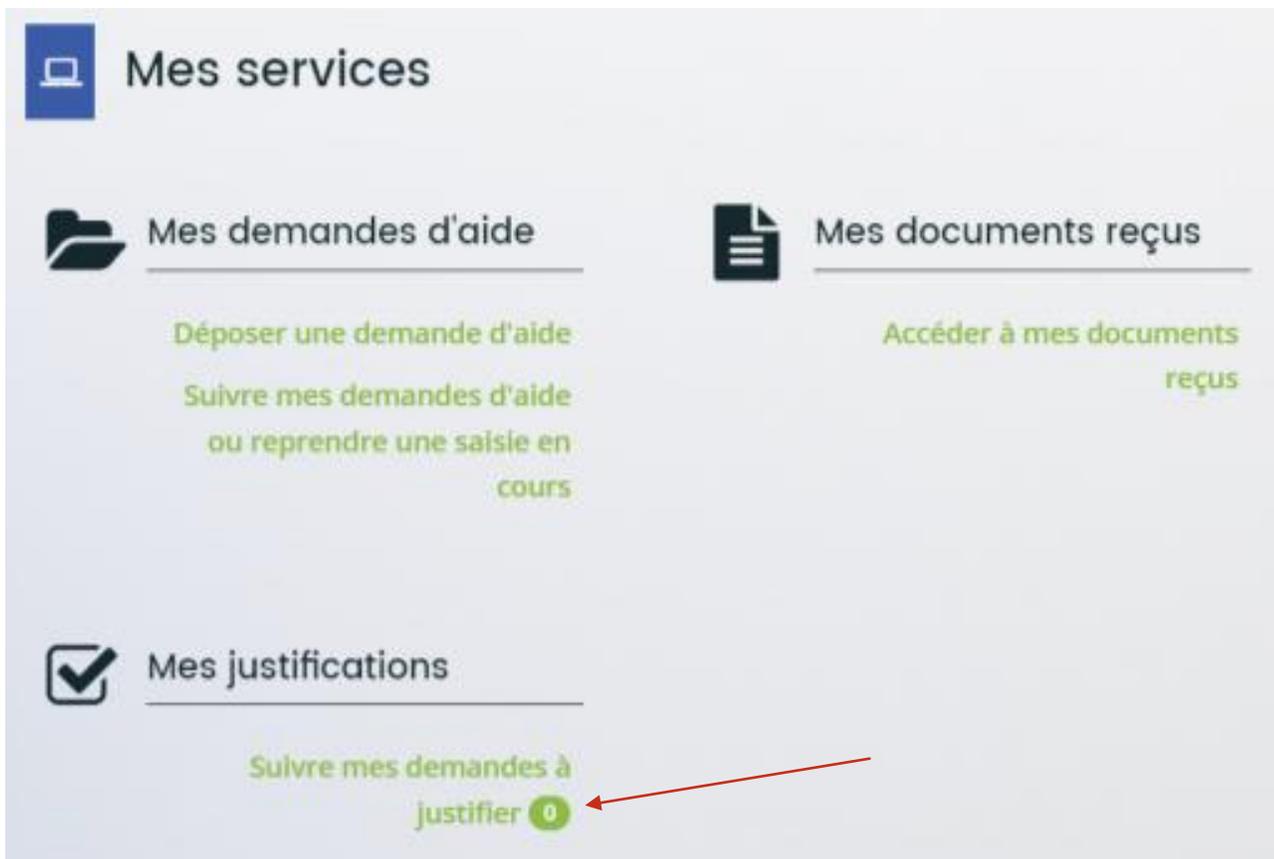
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

[← Récapitulatif des informations saisies](#)

**Attestation sur l'honneur\***

Vous pouvez télécharger le modèle [ici](#) [Ajouter](#)

Dans votre espace personnel, le nombre de demandes à justifier sera mis à jour.



**Mes services**

**Mes demandes d'aide**  
Déposer une demande d'aide  
Suivre mes demandes d'aide  
ou reprendre une saisie en  
cours

**Mes documents reçus**  
Accéder à mes documents  
reçus

**Mes justifications**  
Suivre mes demandes à  
justifier **0**

A red arrow points to the number '0' in the 'Mes justifications' section.

# DEMANDE CLAS

Votre 2ème/3ème/4ème appel à projet ELAN

Prérequis

Veillez vous munir des documents complémentaires suivants :

Attestation de non-changement de situation (Modèle à solliciter auprès de votre Caf)

Documents concernés en cas de changement

## LE TIERS

les informations du tiers sont rapatriées automatiquement.



Il vous suffit de vérifier que vos informations sur le tiers sont à jour puis cliquez sur Suivant.

# ELAN - LE PROJET

## Le projet 2023/2024 ou bien 2023/2026

A votre disposition dès le 15 juin 2023 sur ELAN

Vous faites 2 fiches projets différentes:

- Une fiche projet primaire ( avec le détail du ou des groupes)
- une fiche projet collègue / lycée ( avec le détail du ou des groupes)

• DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - DECRIRE LES DIFFERENTS COLLECTIFS DU PROJET

| Collect... | Localis... | Eléme... | Collèg... | Lycée ... | Autres... | Jour 1 | Temps... | Jour 2 | Temps... | Jour 3 | Temps... | Vacan... | Horair... |  |
|------------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|----------|-----------|--|
|            |            | Somme    | Somme     | Somme     | Somme     |        |          |        |          |        |          |          |           |  |
|            |            | :0       | :0        | :0        | :0        |        |          |        |          |        |          |          |           |  |

Ajouter

Ajouter un

# ELAN - LE PROJET

ojet

AJOUTER UNE LIGNE ✕

• DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - ORGANISATION DU PROJET

Collectifs d'enfants \*   
Prévisionnels

Localisation \*   
Adresse du lieu où se déroule le collectif

Elémentaire nb \*

Collège nb \*

Lycée nb \*

Autres (CAP, BEP) nb

Jour 1 \*

Temps 1 \*

Jour 2

Temps 2

Jour 3

Temps 3

Vacances scolaires

LE I

HS

3

LE I

C

S

: t

Si ou

tom

Jépa

Vaca

# ELAN - LE BUDGET

Dans la partie **Budget prévisionnel du projet** :

- Dans **Période (1)** sélectionnez la période souhaitée « Annuelle ou ponctuelle » ou « Pluriannuelle ».
- Dans **Millésime (2)**, cliquez sur les calendriers pour afficher les années et sélectionner l'année souhaitée.

 Conseil :

S'il s'agit d'un projet pluriannuel, vous devez indiquer la durée en nombre d'années, puis compléter un budget prévisionnel pour chacune des années (de **3 ans maximum** pour la Caf 44).

# LES FINANCEURS

Vous pouvez solliciter les collectivités suivantes lorsque vous faites votre demande ELAN ( aux lignes communes, ou autre institution d'état ). Rechercher avec l'icône



- Nantes à NANTES-44
- Orvault à ORVAULT-44,
- Rezé à REZE-44,
- Saint Herblain à ST-HERBLAIN-44,
- Saint Nazaire à ST-NAZAIRE-44,

Si vous ne trouvez pas la commune, vous indiquez la subvention demandée à la **ligne commune**. Ajouter son nom dans la **bulle**

(4)



**Pour solliciter l'aide d'un autre partenaire financier**  
**Cliquez sur l'icône Ajouter un financeur.**

Sinon, dans **Autres subventions** (3), renseignez vos autres financeurs qui ne sont pas dans la liste en précisant leur nom dans la **bulle** (4).

# Budget

| Charges                                    |                      |
|--|----------------------|
| Coût prévu                                 |                      |
| 60 - ACHATS                                | 0,00 € TTC           |
| Prestations de services                    | <input type="text"/> |
| Achat matières et fournitures              | <input type="text"/> |
| Autres fournitures                         | <input type="text"/> |
| 61 - SERVICES EXTERIEURS                   | 0,00 € TTC           |
| Locations                                  | <input type="text"/> |
| Entretien et réparation                    | <input type="text"/> |
| Assurance                                  | <input type="text"/> |
| Documentation                              | <input type="text"/> |
| 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS            | 0,00 € TTC           |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | <input type="text"/> |
| Publicité, publications                    | <input type="text"/> |
| Déplacements, missions                     | <input type="text"/> |
| Services bancaires, autres                 | <input type="text"/> |
| 63 - IMPOTS ET TAXES                       | 0,00 € TTC           |
| Impôts et taxes sur rémunération           | <input type="text"/> |
| Autres impôts et taxes                     | <input type="text"/> |
| 64 - CHARGES DE PERSONNEL                  | 0,00 € TTC           |
| Rémunération des personnels                | <input type="text"/> |

| Produits   |   |
|--|---|
| Financement prévu  |   |
| 70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES | 0,00 € <a href="#">Ajouter un poste</a>       |
| Prestation de service CLAS Caf   | 0,00 €  |
| CAF-38-ISERE *   | <input type="text"/> 1                        |
| 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION  | 0,00 €  |
| Etat : préciser le(s) ministère(s) (CGET,...)                          | 0,00 € <a href="#">+</a>                      |
| Conseil départemental  | 0,00 € <a href="#">+</a>                      |
| MSA  | 0,00 € <a href="#">+</a>                      |
| Commune(s)   | <input type="text"/>                          |
| Intercommunalités : EPCI   | <input type="text"/>                          |
| Région(s)  | <input type="text"/>                          |
| Fonds européens  | <input type="text"/>                          |
| Autres établissements publics  | <input type="text"/>                          |
| Aides privées  | <input type="text"/>                          |
| Autres subventions   | <input type="text"/> 3 <input type="text"/> 4 |
| Autres financements CAF  | <input type="text"/> 2                        |
| 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE                               | 0,00 €  |

# Budget

**Commune(s)**  

Précisions

**Intercommunalités :**

**Autres établissements publics**  

Précisions

# ENREGISTRER LE RECAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE

- ▶ A la fin de votre déclaration, une fenêtre de confirmation s'ouvre, vous avez accès au récapitulatif en cliquant sur **Récapitulatif de la demande (1)**, cliquez sur **Terminer (2)**.

Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (2022) : Confirmation

**Confirmation**

Votre demande a bien été transmise.  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

**1**

[Récapitulatif de la demande](#)

Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site.

**2**

[Terminer](#)

## **Un principe de co-financement pour inscrire les projets .**

Le montant de la branche Famille au titre du dispositif Clas ne peut excéder 80 % du coût total annuel de fonctionnement du CLAS:

- Les 80% ne sont pas attribués de manière systématique,
- apprécié en fonction des partenariats pouvant être mobilisés en complément et dans la limite des crédits disponibles.

Chaque partenaire financeur reste maître des modalités d'attribution de ses financements.

# LE DROIT CLAS

Droit prestation de service PS SOCLE



Bonus parents et/ou enfants



# Le calcul de la PS clas

- ▶ La prestation de service PS socle est calculée en fonction :
  - du nombre de collectifs d'enfants déclaré **plafonné à l'agrément** (exemple: 3 groupes agréés. Si 4 groupes au réel, le droit est calculé sur 3).
  - du prix de revient retenu plafonné au prix de revient Cnaf <sup>(1)</sup>
- ▶ La durée d'ouverture doit être équivalente à 27 semaines minimum pour bénéficier d'un financement à taux plein.
- ▶ Si la durée d'ouverture est inférieure à 27 semaines, le montant est proratisé à la durée d'ouverture.

<sup>(1)</sup> = 7 885 €/an en 2022

# Formules de calcul de la PS socle

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de groupes déclaré plafonné à l'agrément Clas} \\ & \quad \times \\ & \text{Prix de revient retenu plafonné au prix de revient Cnaf(1)} \\ & \quad \times \\ & \text{Taux PS 32,50\%} \end{aligned}$$

(1) Calcul du prix de revient : total des charges / Nombre de collectif déclaré

# Bonus cumulables

## ► Bonus enfants :

Montant forfaitaire<sup>1</sup>

x

Le nombre de collectifs d'enfants plafonné à l'agrément

x

Si le nombre de semaine d'ouverture est inférieur à 27 semaines, on proratisé

- On multiplie par le nombre de semaine déclaré
- On divise par 27

## ► Bonus parents :

Montant forfaitaire<sup>1</sup>

x

Le nombre de collectifs d'enfants plafonné à l'agrément

x

Si le nombre de semaine d'ouverture est inférieur à 27 semaines, on proratisé

- On multiplie par le nombre de semaine déclaré
- On divise par 27

Nouveautés : Les bonus enfants et parents seront également proratisés par rapport au nombre de semaines d'ouverture du service

(1) : 305 euros par groupe

# Vigilance les Charges

Les Charges prises en compte sont :

- ▶ Les comptes 60 à 68,
- ▶ Le compte 86 dont secours en nature et mise à disposition gratuite de bien ou/et personnel<sup>(1)</sup>. Le bénévolat n'est pas pris en compte dans l'évaluation du droit PS clas.

<sup>(1)</sup> mise à disposition de personnel d'une collectivité

# Exemple

- ▶ Agrément : 2
- ▶ Nombre de groupes déclarés : 2
- ▶ Dépenses : 10 000 euros
- ▶ Bonus parents : oui
- ▶ 28 semaines d'ouverture
- ▶ Prix de revient :  $10\ 000/2 = 5\ 000$  euros

(<sup>1</sup>) prix de revient < 7 885 euros prix Cnaf plafond

- ▶ Droit Ps Socle :  $2\text{ groupes} * (5\ 000\ € * 32.50\%) = 3\ 250$  euros
- ▶ Droit bonus parents :  $2\text{ groupes} * 305 = 610$  euros
- ▶ Droit total =  $3\ 250 + 610 = 3\ 860$  euros
  
- ▶ Questions

# Conventionnement

- ▶ Votre convention arrive à échéance au 07/07/2023. Le renouvellement se fait à partir du 1er septembre 2023. Il est possible de faire un conventionnement **pluriannuel sur 3 ans ( 2023/2024, 2024/2025, 2025/2026** si le nombre de collectifs est stable sur 3 ans.
- ▶ Pour conventionner, la Caf a besoin :
  - ❖ Attestation de non-changement de situation. Ce document n'est pas présent dans Elan ( modèle sur Caf.fr)
  - ❖ Liste des membres du CA et du bureau **signées et datées** de moins d'un an
  - ❖ Formulaire signature électronique. Ce document n'est pas présent dans Elan ( modèle sur Caf .fr)
- ▶ Pour les **nouveaux gestionnaires**, une convention annuelle sera réalisée. Les documents demandés sur la plateforme ELAN :statuts, siren, Rib, liste des membres du Ca et du bureau **signé de moins d'un an**

# Signature Electronique : YOU SIGN

- ▶ Le partenaire nous transmet par mail un formulaire papier en indiquant les personnes habilitées à signer (1)
- ▶ Il reçoit une invitation par e-mail
- ▶ Il consulte le contenu du document sur le téléphone ou la tablette ou l'ordinateur
- ▶ Il clique sur le bouton "Signer"
- ▶ Il peut télécharger le document signé électroniquement, protégé et garanti.

# Conventionnement

- ▶ Renouvellement de convention du 1er septembre 2023 au 7 juillet 2026 ou convention annuelle pour les nouveaux projets CLAS

Le comité Clas va se dérouler, très probablement, le 14 septembre 2023 pour valider les agréments.

Suite au comité, les conventions et notifications vous seront envoyées à signer, via la signature électronique You sign, en octobre et novembre 2023.

Lors du retour de la convention signée, le premier acompte 2023, sera versé en novembre 2023 .

Une notification de paiement sera transmise par courrier **à l'adresse du gestionnaire.**

# PAIEMENT

## ▶ Campagne 2023-2024

Acompte de 40% du droit prévisionnel (PS +bonus )de la campagne 2023-2024 versé en **novembre 2023**

- ❖ Le droit PS Socle +droit bonus est de 4850 euros
- ❖ L'acompte est de  $4\,850 \times 40\% = 1\,940$  €

Acompte de 30% du droit prévisionnel (PS +bonus )de la campagne 2023-2024 versé **mi-février 2024**

## ➤ Campagne 2022-2023

Solde 2022 sera versé entre septembre et novembre 2023

**Vigilance : les acomptes 2022 incluent le bonus.** Lors du réel ( en fin d'exercice), si la structure ne réalise pas le bonus, un indu sera constaté. Cet indu sera déduit du droit PS clas réel 2022 ou de l'acompte 2023.

# CONTROLES DE DONNEES

Lorsque le technicien conseil étudie le droit 2023, un contrôle sur les données 2023 est réalisé

**Prévisionnel 2023/2024**

**Nombre de collectif déclaré en dessous de l'agrément**

Le budget doit être équilibré

# CONTROLES DE DONNEES

Lorsque le technicien conseil étudie le droit 2022, un contrôle sur les données 2022 est réalisé.

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Réel 2022</b> | Le total des Charges est comparé avec le total des Charges 2021      |
| <b>Réel 2022</b> | Nombre d'enfants accueillis = respect du nombre d'enfants par groupe |
| <b>Réel 2022</b> | Nombre de collectif déclaré en dessous de l'agrément                 |
| <b>Réel 2022</b> | Le compte 86 et 87 doivent être la même valeur                       |

# CONTROLES DE DONNEES

Le technicien conseil peut revenir vers vous par mail pour demander des justifications complémentaires concernant le contrôle entre l'année 2022 et 2021. Si les informations données dans la zone "complément précisions dépenses" ELAN n'est pas suffisante.

Dans cette situation ,il est obligatoire de nous répondre par mail, pour justifier les changements de charges d'un point de vue qualitatif et financier.

Cette réponse permet de verser le droit

(1) sur tout sur les comptes de charges.

Exemple :

Nous avons embauché une personne ce qui représente 24 390 euros ou en % .

La hausse de l'énergie cette année est de 15 % dû à l'inflation .

Vos questions

Mon activité se poursuit sur le mois de juillet 2023

Si l'activité clas s'arrête après le 7 juillet 2023, le nombre de groupes pris en compte est celui l'année scolaire 2022/2023. Et les dépenses sont celles de la globalité de l'année ( y compris celles après le 7 juillet).

Peut-on combiner des actions culturelles et de l'aide aux devoirs/aide méthodologique, comment faire ?

La séance est aménagée en deux temps. Un temps méthodologique et ensuite un temps d'ouverture culturelle/autre activité.

Est-ce-que le bonus peut servir pour l'achat de jeux?

Le budget de fonctionnement du Clas doit prendre en compte le renouvellement annuel du matériel pédagogique. Cette dépense sera prise en compte dans le calcul du prix de revient du clas.

Il n'y a pas de différence de projet entre l'action clas primaire et le collège. Pourquoi je dois déposer deux demandes différentes, alors que j'ai une seule équipe d'accompagnateurs, un seul budget?

C'est un droit de prestation de service différent pour les enfants du primaire et ceux du secondaire.

Mon projet Clas comprend des actions qui regroupent les enfants de Cm2 et les 6<sup>ème</sup>, comment est-ce-que je peux compléter les justifications?

Vous intégrez les actions menées dans l'une des deux justifications.

# Liens utiles

- ▶ Caf.fr - <https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-loire-atlantique/partenaires-locaux/parentalite/contrat-local-d-accompagnement-la-scolarite-clas>
- ▶ <https://elan.caf.fr/>
- ▶ Contacts par mail [partenaires-afc@caf44.caf.fr](mailto:partenaires-afc@caf44.caf.fr) , en indiquant dans l'objet *demande CLAS Nom de la structure- exercice Réel ou prévisionnel*
- ▶ Si vous avez des questions relatives au contenu qualitatif du projet, vous contactez le conseiller technique de votre territoire.
- ▶ Concernant, la déclaration financière, Tiffanie Morize Tel 02-51-83-33-65
- ▶ Les nouveaux projets sont à présenter au conseiller technique avant de faire une demande sur ELAN.

Un grand merci pour votre attention